



## Déclaration liminaire de l'Unsa Éducation

Comité technique du 08 mars 2021

Monsieur le Directeur Académique,

Cette année encore, les opérations de carte scolaire se font dans **un contexte particulier, où élèves, personnels et familles subissent de plein fouet les conséquences de la crise sanitaire.**

Alors que les effectifs sont en hausse dans les Pyrénées Atlantiques à la rentrée 2021 (+376 élèves), la carte scolaire est particulièrement douloureuse : **55 suppressions contre 32 créations, soit une perte totale de 23 postes.** La politique de suppressions de postes dans les collèges et lycées se poursuit plaçant les établissements dans une situation intenable. À cela s'ajoute **le non renouvellement de la totalité des contrats d'assistants d'éducation** venus renforcer cette année scolaire les équipes de vie scolaire pendant la crise sanitaire. Ce jeu de lignes comptables pour servir des commandes ministérielles se fait au détriment des élèves et des équipes.

Comme on a déjà pu vous le dire lors du comité technique du 4 février dernier, les conséquences de cette carte scolaire seront nombreuses : heures supplémentaires élevées, compléments de services importants, moins de disponibilité des enseignants, difficultés à construire les emplois du temps ... **Toutes ces décisions n'augurent pas une rentrée 2021 sereine** : surcharge de travail des collègues et augmentation des effectifs dans les classes auront des conséquences sur la qualité du travail et sur la santé de nos collègues.

**Pourtant, depuis le début de la crise, les équipes ont su répondre présentes** pour accompagner leurs élèves, pour adapter leur enseignement pendant le confinement, pour mettre en place les différents protocoles sanitaires et pour organiser l'enseignement hybride. L'ensemble des personnels a largement fait la preuve de son implication, de sa motivation, de son pouvoir d'adaptabilité, de sa conscience professionnelle et de sa responsabilité citoyenne. **Alors qu'ils méritent reconnaissance et respect, les personnels de l'Éducation Nationale ne comprennent pas la punition imposée par cette carte scolaire 2021.**

Monsieur le Directeur Académique, nous vous remercions de votre attention.